

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de cette possibilité qui m'est donnée de prendre de nouveau la parole à cette importante conférence sur les relations économiques et commerciales avec les pays du Pacifique. En ce qui me concerne, la situation est différente de ce qu'elle était lors de mon passage à Vancouver il y a plus d'un an: je dirige maintenant un ministère des Affaires extérieures considérablement élargi -- un ministère qui rassemble sous un même toit les services de planification et de gestion de tous les aspects de nos relations étrangères: politiques, économiques et commerciaux, culturels, sociaux et ainsi de suite.

Je suppose que certains d'entre vous s'interrogent sur la pertinence de ce récent changement en ce qui concerne vos propres intérêts commerciaux à l'étranger. Je peux toutefois vous assurer que cette réorganisation majeure du gouvernement dans le domaine des relations extérieures a une incidence réelle sur vous, les hommes d'affaires.

Pour quelle raison? Principalement parce que cette réorganisation a pour objet de renforcer notre capacité de retirer davantage, en tant que nation, de nos relations dans un monde qui se fait de plus en plus complexe, imprévisible et difficile. Comme nos échanges commerciaux représentent près du tiers de notre produit national brut, nous devons être prêts à modifier nos institutions en fonction de nos priorités nationales et de l'évolution de la situation mondiale.

Nous reconnaissons tous, j'en suis sûr, qu'il est nécessaire que tous les gouvernements au Canada, provinciaux aussi bien que fédéral, accordent la priorité au développement économique. C'est d'ailleurs pourquoi mes collègues à Ottawa continuent de prendre des mesures dans divers secteurs pour encourager ce développement et lui imprimer l'orientation voulue. Le regroupement des responsabilités commerciales au sein du ministère des Affaires extérieures, mais sous la direction immédiate d'un ministre d'État au commerce, fait partie de cette stratégie économique. En outre, il répond à un besoin réel, fonction de la priorité que nous accordons à notre développement économique, de mieux intégrer les considérations économiques et commerciales ainsi que les intérêts de l'entreprise canadienne dans notre politique étrangère.

En même temps, le Canada est appelé à relever des défis de plus en plus importants à l'étranger et qui exigent une gestion mieux intégrée et plus avisée de nos politiques à l'égard de tout un éventail de questions. Le succès des échanges commerciaux dépend partout et plus que jamais d'un